



**HAL**  
open science

# Louis-Jean Levesque de Pouilly, *Théorie des sentiments agréables. Postface*

Françoise Gevrey

► **To cite this version:**

Françoise Gevrey. Louis-Jean Levesque de Pouilly, *Théorie des sentiments agréables. Postface*. Françoise Gevrey. Louis-Jean Levesque de Pouilly, *Théorie des sentiments agréables*, 13, Éditions et Presses universitaires de Reims, pp.163-185, 2021, Héritages critiques, 9782374961231. hal-03507953

**HAL Id: hal-03507953**

**<https://hal.univ-reims.fr/hal-03507953>**

Submitted on 3 Jan 2022



**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike| 4.0 International License

## Postface

	Auteur(s)	Françoise GEVREY
	Titre du volume	Louis-Jean Levesque de Pouilly, <i>Théorie des sentiments agréables</i>
	Directeur(s) du volume	Françoise GEVREY
	ISBN	978-2-37496-123-1
	Collection	Héritages critiques, n° 13 ISSN 2257-4719
	Édition	ÉPURE - Éditions et presses universitaires de Reims, décembre 2021
	Pages	163-185
Licence	<p>Ce document est mis à disposition selon les termes de la licence <i>Creative Commons</i> attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification 4.0 international</p> 	

Les ÉPURE favorisent l'accès ouvert aux résultats de la recherche (*Open Access*) en proposant à leurs auteurs une politique d'auto-archivage plus favorable que les dispositions de l'article 30 de [la loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique](#), en autorisant le dépôt [dans HAL-URCA](#) de la version PDF éditée de la contribution, qu'elle soit publiée dans une revue ou dans un ouvrage collectif, sans embargo.

## POSTFACE

La *Théorie des sentiments agréables* reçut d'emblée un accueil favorable de la part de nombreux lecteurs et critiques<sup>1</sup>, sans doute parce qu'elle faisait le lien entre les progrès de la science et les préoccupations morales de la société. Les circonstances de la publication obligèrent son auteur à modifier et préciser son projet, pour donner ce que Jacob Vernet désigne comme « un précieux morceau de philosophie morale<sup>2</sup> » et le *Mercur de France* de mars 1748 comme « un des meilleurs traités métaphysiques qui aient été faits depuis longtemps ». Si l'on ne sait pas exactement quand Pouilly en commença la rédaction, on peut cependant suivre son évolution entre 1736 et 1749, ce que la présente édition permettra. Le livre fut donné d'abord dans un recueil collectif comme un « petit ouvrage », une pièce fugitive, avant de devenir un traité que l'auteur dédie au roi en affirmant que ce n'est pas « une spéculation frivole<sup>3</sup> ». Comme le montre la contribution de Miguel Benítez<sup>4</sup>, la formulation du titre évolua de « Théorie » à « Réflexions » pour revenir à « Théorie ». Peu à peu la présentation changea : le texte fut corrigé et extrait du recueil. Dès 1748 apparurent un fleuron sur la page de titre et un bandeau, puis en 1749 un frontispice et d'autres bandeaux de Jacques de Sève, le futur illustrateur des œuvres de Racine<sup>5</sup> et de Buffon. La place du privilège, remonté au début de l'ouvrage en 1749, donne du prestige à l'édition.

### Une œuvre en progrès

Le traité a paru d'abord avec l'indication « par M. de P... » – un demi-anonymat vite levé si l'on en juge par les comptes rendus – dans le *Recueil de divers écrits sur l'amour et l'amitié, la politesse la volupté, les sentiments agréables, l'esprit et le cœur* constitué par Thémiseul de Saint-Hyacinthe en 1736, l'année même où ce dernier publie l'*Histoire du Prince Titi*. Saint-Hyacinthe a fréquenté

entre 1731 et 1740 le club de l'Entresol, les salons de M<sup>me</sup> de Lambert et de M<sup>me</sup> de Verteillac ; lié à Fontenelle et à Maupertuis, il était l'ami de Levesque de Burigny, le frère cadet de Pouilly avec lequel il collabora pour *L'Europe savante* en partageant la défiance de ce dernier à l'égard des religions révélées<sup>6</sup>. Le recueil, dédié au prince de Galles, mécène et collectionneur, met en valeur les différentes pièces, dont on ne sait comment Saint-Hyacinthe se les est procurées (Voltaire l'accusera d'avoir volé M<sup>me</sup> de Lambert<sup>7</sup>, mais il est probable qu'un ami commun lui a donné le texte de Pouilly). L'ensemble du recueil a un aspect conversationnel<sup>8</sup> : dans son « Avertissement » écrit pour la deuxième version, Saint-Hyacinthe présente les *Réflexions* comme une « espèce de gageure », l'auteur affirmant ensuite que c'est une réponse à une dissertation de Bolingbroke avec lequel il avait eu plaisir à philosopher<sup>9</sup>. S'il est difficile de savoir ce que furent les échanges entre Pouilly et Saint-Hyacinthe après la première publication, il semble bien que l'auteur ait fini par donner son manuscrit pour obtenir que soit imprimée une version qui lui convenait. En revanche on dispose de témoignages précis concernant l'influence du chancelier d'Aguesseau<sup>10</sup>. Ce dernier souhaite très tôt que Pouilly ajoute à la vie champêtre du château de Fresnes « ses réflexions encore plus philosophiques sur ce qui fait le véritable bonheur de l'homme<sup>11</sup> » ; il l'invite ensuite à retoucher son manuscrit afin d'illustrer « une métaphysique plus profonde<sup>12</sup> ». Encouragé par le succès du recueil et les avis de ses amis, Pouilly, pourtant de plus en plus investi dans le développement de sa ville, remet donc plusieurs fois son ouvrage sur le métier avec modestie, ce que prouvent les nombreuses corrections manuscrites ajoutées sur l'exemplaire de l'édition de 1748 conservé à la bibliothèque Carnegie de Reims<sup>13</sup>.

Les *Réflexions sur les sentiments agréables* de 1736 auraient été écrites « à la hâte », si l'on en croit le pasteur Vernet<sup>14</sup>. En fait elles se présentent déjà comme un livre, avec une table des matières dans la deuxième version ; elles sont constituées de chapitres inégaux, sept puis six, regroupant quarante-quatre puis quarante-six « propositions<sup>15</sup> ». La pensée va de la comparaison de la morale et des sciences physico-mathématiques jusqu'au plaisir qui est attaché à la vertu, le dernier chapitre s'achevant sur l'idée de la mort comme espérance d'une félicité parfaite. La deuxième version fait apparaître trois « lois du sentiment » – ce qui peut faire penser à une démarche cartésienne – qui s'insèrent dans les chapitres II, III et IV.

L'ensemble est donc structuré, mais il donne aussi l'impression d'un morcellement, certes fondé sur l'expérience et l'observation, mais qui peut rendre le raisonnement difficile à suivre dans un recueil de pièces fugitives. En outre, si l'auteur mentionne d'emblée Platon et Épicure comme sources d'inspiration, il ne donne pas d'autres modèles et il annote peu ses chapitres<sup>16</sup>. On est loin de l'annotation des dernières versions qui conforte le raisonnement en incitant le lecteur à retourner aux sources antiques les plus érudites et à reconnaître les influences philosophiques les plus proches.

Après la publication très privée des *Réflexions* par Gauffecourt<sup>17</sup> en 1743, il faut attendre 1747 pour disposer de la première édition séparée de la *Théorie* à Genève, toujours sous l'anonymat, sans doute plus transparent encore. Le titre est alors fixé : le mot « théorie » désigne selon le *Dictionnaire de l'Académie* une « connaissance qui s'arrête à la simple spéculation sans passer à la pratique », ce qui distinguerait le traité des écrits plus autobiographiques sur le bonheur comme celui d'Émilie du Châtelet. Pouilly a sans doute voulu insister sur le sens étymologique : juger des choses d'après les preuves, contempler par l'intelligence. Un sous-titre développe le projet : « Où, après avoir indiqué les règles que la nature suit dans la distribution du plaisir, on établit les principes de la théologie naturelle et ceux de la philosophie morale ». Le volume est passé de six à dix-sept chapitres et l'auteur a abandonné le découpage en propositions. La préface de Vernet<sup>18</sup> analyse les qualités et les objectifs de l'ouvrage plus que ne l'avait fait Saint-Hyacinthe ; il désigne l'auteur comme « notre philosophe », met en relief la réfutation de Bayle et la présence des « vrais principes de la théologie naturelle » et insiste sur « le grand art de se trouver heureux ou de le devenir » lié à l'exercice modéré de nos facultés ; il souligne enfin la conjugaison de la philosophie et des belles-lettres. Vont suivre une édition française en 1748, puis celle de 1749 où l'anonymat est levé et qu'on peut tenir pour définitive puisque l'auteur meurt dans l'année qui suit. Ce dernier a en effet repris l'ensemble, à commencer par la préface dont il a enlevé les compliments flatteurs qui le concernaient. S'il confirme que son texte fut d'abord une lettre, il ne garde pas l'idée selon laquelle il aurait été écrit à la hâte, et il fait disparaître l'énumération des sources proches. L'édition David le jeune de la *Théorie des sentiments agréables* (1748) conservée à la Bibliothèque de Reims comporte de nombreuses corrections de la main de l'auteur<sup>19</sup>, parfois sur des feuillets insérés qui complètent les chapitres. Ainsi au

chapitre IX « Où l'on recherche pourquoi les lois du sentiment étant les mêmes pour tous les hommes, il y a tant de différences dans les goûts » on découvre un manuscrit de six pages (portant sur Pétrarque, l'Indienne, l'architecture, la musique) ; et au chapitre X « Du rapport que les lois du sentiment ont à notre conservation » on trouve un ajout de dix pages (ce chapitre devient le chapitre VIII dans la version définitive). À la fin du livre relié sont ajoutés un passage manuscrit sur les classes de sentiments agréables depuis « On peut à la faveur de cette observation concilier ceux qui croient que la beauté de l'âme doit sa naissance à l'amour-propre du spectateur avec ceux qui ont pensé qu'elle était l'ouvrage immédiat des lois du sentiment... » jusqu'à « leur dénouement », et un passage manuscrit du chapitre III : « un air frais en leur rendant leur première activité. [...] à ce qui exerce nos organes sans les fatiguer ».

Comme on le voit avec les variantes présentées dans notre édition, les corrections successives sont destinées à mieux montrer « la chaîne des idées<sup>20</sup> ». Certaines modifient l'organisation générale du volume par le déplacement ou le développement de certains sujets. Ainsi après avoir conçu un chapitre II contenant le plan, l'auteur le supprime ; en revanche il ajoute les chapitres IX « Où l'on recherche pourquoi les lois du sentiment », X « Du rapport que les lois du sentiment ont à notre conservation » et XI « Les lois du sentiment annoncent une souveraine intelligence ». L'ancien chapitre XIV devient le XIII. S'il laisse un assez long chapitre VII sur l'harmonie du style en 1747, il l'enlève ensuite pour le placer à la fin de l'ouvrage avec le titre « Éclaircissement sur l'harmonie du style ». Pouilly retravaille avec soin les débuts et les fins des chapitres, pour mieux les lier et pour préciser ou introduire un sujet, par exemple à la fin du chapitre I à propos de la compatibilité avec l'Évangile. Il en va de même pour la fin du chapitre III ou celle du chapitre VI : « dont le charme, quoique de peu de durée, leur parût d'un plus grand prix qu'une plus longue suite de sentiments agréables mêlés d'amertume et d'ennui » remplace « fût, pour dire, d'un plus grand poids qu'une suite de sentiments agréables, délayés dans le cours d'une longue vie ». En ce qui concerne les débuts on se reportera au chapitre XI et au chapitre XIII avec deux pages manuscrites ajoutées. Pouilly clarifie ses objectifs au chapitre XIV en commençant par : « Je rassemblerai ici sous un même point de vue toutes les différentes espèces de plaisirs qui accompagnent la vertu ». Il est à noter qu'il introduit des énoncés à la première personne dans sa

démonstration, comme pour insister sur la vérité des observations. Le chapitre XVI et dernier est très remanié : l'auteur supprime le début pour commencer par « Les philosophes, et la plupart des législateurs », une formule plus efficace. Les deux maximes qui résumaient la philosophie morale sont maintenant au nombre de quatre : elles ont été réécrites et leur numérotation, qui faisait penser au premier état du texte anonyme, a été supprimée. Pouilly a aussi repris toute la fin de ce chapitre pour insister sur le fait que sa philosophie morale est accessible au plus grand nombre.

S'il ne donne plus une suite de noms pour ses sources, comme dans les éditions de 1747 et 1748, Pouilly procède par allusion dans le premier chapitre : « Il n'y aura ici, rien de neuf, que la réunion de quelques idées, éparses jusqu'à présent en différents ouvrages, et qui, rapprochées les unes des autres, se joindront peut-être d'elles-mêmes, pour former un corps régulier<sup>21</sup> » : cette image pourrait à elle seule résumer la démarche de l'auteur. Au cours du développement il ajoute des exemples précis et souvent plus modernes. Qu'ils soient scientifiques ou esthétiques, ces exemples viennent nourrir l'argumentation qui apparaît plus ouverte sur la société et sur l'Histoire : ainsi au chapitre IV la citation de Maynard et celle concernant Montaigne et La Boétie ; ailleurs il fait référence à Du Bos. Dans le chapitre V il ajoute la référence au grand prêtre d'*Athalie* de Racine et raye la référence à la *Médée* de Corneille. D'autres références cherchent à actualiser la théorie avec le ton de la satire ou de l'anecdote : par exemple l'ajout de la citation de Boileau à la fin du chapitre V à propos des changements de principes, ou au chapitre VII sur les fibres du cerveau le passage sur la maréchale d'Ancre. En revanche dans l'« Éclaircissement sur l'harmonie du style » l'auteur fait passer certains exemples en note pour rendre le développement plus fluide.

On remarque aussi des corrections qui cherchent à trouver le mot ou le ton justes. Ainsi Pouilly atténue au chapitre IV l'image du « tyran qui se baignait dans son sang ». Il évite certaines images stéréotypées à propos du bonheur : « Les fleurs qu'il cueille ici-bas sont pour lui des germes d'un bonheur éternel » (chap. I) ; il remplace la formule « qu'elle a plus de facilité » par « qu'elle est plus disposée » (chap. VI). Au chapitre XV il préfère le mot de « suppliants » à celui de « mendiants » pour désigner les hommes qui attendent le bonheur les uns des autres. Un peuple « solidement vertueux » devient « vertueux par raison » et « l'artisan » est remplacé par « le bourgeois » dont parle Horace (chap. XVI). Sans doute

y a-t-il aussi une intention quand Pouilly remplace le « jardin d'Éden » par « le jardin de nos premiers pères » au chapitre XI, pour désigner l'univers dans lequel l'homme est placé.

Car l'évolution de la forme correspond à celle du fond. Certes on trouve dans les *Réflexions* bien des idées ou des formules qui seront ensuite développées : la morale y est déjà considérée sur le même plan que les sciences, la nature de l'homme y est envisagée de manière positive, mais, par le jeu de la recomposition des formules, des arguments ont été atténués voire abandonnés : l'importance de la nature y semblait plus grande, avec l'analogie qui y règne (proposition XVII) ; l'homme était une « hydre à plusieurs têtes » (proposition XXIX). À propos de Dieu Pouilly soulignait « l'expression géométrique de la probabilité de l'existence de cette intelligence<sup>22</sup> » (proposition XXXIII) ; il atténue ensuite les réflexions sur le mauvais usage des sciences par des hommes aux talents médiocres (proposition XLV) et sur les dangers qui guettent un jeune prince avide de gloire (proposition XLV). Il supprime l'expression selon laquelle Épicure n'aurait été « voluptueux qu'à demi<sup>23</sup> » pour la remplacer par « Nous reprocherons à Épicure de n'offrir à nos désirs qu'un bonheur imparfait<sup>24</sup> ». Il reprend le passage sur la théorie de Dortous de Mairan concernant la transmission des sons pour le rendre plus clair et il supprime le « microscope de l'esprit » (chap. VII). Certains sujets, plus polémiques, appellent des corrections. Ainsi à propos de La Motte Pouilly ajoute au chapitre II un passage sur ce « novateur dangereux » insensible aux sons, et dans le chapitre suivant il réécrit sa critique en atténuant la forme. C'est encore plus flagrant à propos de Bayle : il retravaille l'annonce de sa critique à la fin du chapitre X, et remplace Dieu par « une puissance intelligente ». Ensuite il supprime plusieurs pages et développe un passage intéressant sur les réactions des lecteurs : « Les uns ont appelé la métaphysique à leur secours ; d'autres se sont sauvés dans l'immensité des cieux, et pour nous consoler de nos maux, nous ont montré une infinité de mondes peuplés d'habitants heureux<sup>25</sup> ». Dans ce chapitre, peut-être le plus retravaillé dès son titre « Les lois du sentiment annoncent une souveraine intelligence » qui devient « Les lois du sentiment sont l'ouvrage d'une puissance intelligente et bienfaisante », Pouilly résume la substance des arguments de Bayle en faveur d'une cause aveugle. Soucieux de rappeler que « la théologie naturelle est une branche de la physique », il prétend n'avoir recours à aucune supposition : « Je me bornerai à tirer



de l'objection même une preuve du dogme qu'on attaque, sans employer d'autres réflexions que celles qui s'offrent à l'attention la plus légère<sup>26</sup> » ; ce qui lui permet de caractériser ainsi sa manière de philosopher.

Pour contrecarrer le point de vue des athées et s'écarter du panthéisme, Pouilly accentue la référence au christianisme dans le chapitre XIII, avec un ajout à propos du précepte de l'Évangile « Aimez les autres hommes comme vous-mêmes » qui devient la substance morale de la théorie des sentiments. Il précise aussi son idéal social à propos de l'égalité des richesses par un ajout à la fin du chapitre XIII. Le chapitre XIV ajoute aux premiers états du texte une réflexion politique dans des pages introduites par cette précaution : « Dois-je craindre de tomber dans le ridicule de ceux qui s'érigent en législateurs de leurs maîtres si, après avoir indiqué les sources du bonheur, j'observe qu'elles coulent également pour les empires comme pour les particuliers<sup>27</sup> ? ». Outre les questions qu'un Voltaire ou un Montesquieu traitent à leur manière, on lit même une référence à l'*Anti-Machiavel*, qui sera supprimée dans la réédition de 1774, à propos des princes « [...] l'injustice n'est jamais qu'une fausse monnaie qui déceit une misère réelle<sup>28</sup> ». En revanche, Pouilly supprime une réflexion sur l'importance de l'éducation à la fin du chapitre XVI ; il avait d'abord écrit : « [...] la philosophie morale, si digne des hommages de tout le genre humain, semble, comme le Jupiter d'Égypte, avoir établi son temple dans un désert. Les vices de tempérament, l'excès de la misère et de la richesse en sont des causes particulières ; les défauts de l'éducation en sont la cause générale<sup>29</sup>. » On sait à quel point il s'est intéressé à l'éducation, mais il a fait finalement le choix de ne pas développer ce sujet dans sa *Théorie des sentiments agréables*. Cependant, il a gardé un passage sur l'étude et la culture au chapitre XII intitulé « Du plaisir attaché à l'accomplissement de nos devoirs envers nous-mêmes ».

## Le modèle de la science concilié avec une métaphysique théiste

Si l'ouvrage de Pouilly fut d'abord publié dans un recueil consacré à la morale, il découle cependant d'une réflexion philosophique plus large, quelle que soit la défiance manifestée par l'auteur à l'égard de ceux qui se donnent pour des « philosophes » et qui,

comme Don Quichotte, « façonnent des êtres sur leurs idées<sup>30</sup> » au lieu de partir du réel et qui méprisent le peuple en le condamnant à l'ignorance<sup>31</sup>. Voltaire a lui-même qualifié Pouilly de « vrai philosophe qui a le cœur tendre<sup>32</sup> ». Le projet du traité dans sa forme définitive tend à concilier épicurisme et théisme dans une perspective finaliste.

Pour ce faire, l'auteur puise dans sa large culture humaniste ; ce n'est pas par hasard qu'il cite d'abord la *République* de Platon en insistant sur le lien entre la cité et l'âme, et sur son intérêt pour une « république intérieure » formée par la raison et les passions. Platon avait montré la nécessité de passer par des disciplines propédeutiques comme l'arithmétique, la géométrie et l'harmonie pour trouver la vérité ; il avait donné une large place à l'amour dans le *Phèdre* et surtout dans *Le Banquet*. Cette préférence pour Platon n'exclut pas l'influence d'Aristote qui reconnaît une place au plaisir dans l'*Éthique à Nicomaque* et qui concilie sensation et raison dans une pensée modérée. Quand il aborde les arguments de l'épicurisme – la *Lettre à Ménécée* fait du plaisir le principe de la vie bienheureuse –, Pouilly n'en retient pas la physique des atomes ; dans le chapitre XI il associe même Épicure et Spinoza qui seraient les défenseurs d'une cause aveugle. Il refuse un bonheur qui aurait l'autarcie et l'ataraxie pour seuls buts tout en développant un épicurisme modéré qu'on peut voir comme un eudémonisme. Plus près de lui, il n'ignore pas les idées de Descartes sur les passions, ni son désir d'établir des lois dans l'élaboration d'une science mécaniste, mais, contrairement à Fontenelle, il se défie des tourbillons qu'il utilise seulement dans une image<sup>33</sup>. Il a été plus influencé encore par les idées de Malebranche, à qui on avait reproché de trop valoriser le plaisir, comme Fontenelle le rappelle dans son éloge<sup>34</sup>, et avec lequel d'Aguesseau avait des affinités : il en a retenu l'étude des passions comme des mécanismes physiologiques qui causent les erreurs de l'homme, et la mise en parallèle des lois du mouvement et des lois du sentiment<sup>35</sup> ; sans doute s'est-il aussi intéressé aux « causes occasionnelles », et à l'idée qu'on ne peut comprendre Dieu. En revanche il est difficile de savoir ce qu'il a lu de Spinoza au-delà de l'article que Bayle lui a consacré dans son *Dictionnaire*. Le nom du philosophe n'est cité qu'une fois, au chapitre XI ; Pouilly s'est éloigné d'un panthéisme qui considérerait Dieu comme une « substance », assimilable à la nature « naturante ». Il est vrai qu'on peut voir dans la *Théorie* un écho du *conatus* défini dans l'*Éthique* comme l'effort pour persévérer dans son être ; la sagesse de Pouilly repose sur la conformité du plaisir

avec la conservation de l'être, ce qui peut faire aussi penser au matérialisme que va défendre La Mettrie. Mais le bonheur n'est pas pour Spinoza une récompense, et il ne croit pas à une vie éternelle après la mort, ce que Pouilly évoque au chapitre XIV comme « la perspective d'une félicité parfaite » dans le sein d'une intelligence bienfaisante. Ce qui le conduit à réfuter les objections de Bayle contre la bienveillance de Dieu<sup>36</sup> et qui le rapproche de Maupertuis dont l'*Essai de philosophie morale* paraît précisément en 1749.

C'est aussi dans la philosophie de l'Enlightenment que la *Théorie des sentiments agréables* trouve un terreau fertile. Sans doute Pouilly a-t-il commenté ce courant de pensée avec Bolingbroke qui ne croyait pas à la révélation, se disait contre les théologiens et employait les mots de « religion naturelle » dans ses lettres<sup>37</sup>. La philosophie de Locke affirme l'importance des sens et analyse les modes du plaisir et de la douleur comme des idées simples que nous recevons par sensation et par réflexion<sup>38</sup> ; celle de Shaftesbury reconnaît un ordre cosmique harmonieux et une vertu fondée sur le sentiment, ce qu'on retrouve aussi chez Addison ; Hutcheson a défini le « sens interne » et imposé le sens moral tout en conservant un dualisme (il distingue du reste le plaisir plus lié aux mouvements du cœur et l'agrément qui vient de l'esprit). En dialoguant avec ces idées, Pouilly va trouver un écho dans l'œuvre de Pope<sup>39</sup> et peut-être dans celle de Hume qui l'avait probablement rencontré à Reims et qui fera venir un exemplaire de la *Théorie* en Écosse.

Le lecteur est d'abord frappé par une méthode qui met la physique au premier plan. Auparavant Locke avait préconisé l'emploi du modèle mathématique dans l'*Essai philosophique concernant l'entendement humain*<sup>40</sup>. Shaftesbury adopte la même démarche pour les principes des mœurs et Hutcheson pour la vertu. Le raisonnement ne part pas d'abord de la théologie pour fonder la morale ; si l'auteur dit aspirer moins à faire sentir le plaisir qu'à faire réfléchir sur ce qu'il est, c'est néanmoins du plaisir physique que va découler l'action. La théorie des sentiments est donc « une des branches de la physique ». Sans être complètement originale, la méthode de Pouilly accentue certaines tendances. Elle est empruntée à la fois à la physique et aux sciences de la nature : on parcourt les sentiments, comme le mouvement, « le compas à la main<sup>41</sup> » ; l'idée de l'agrément est liée à l'observation de ce qui exerce « les organes du corps » (la perspiration chap. II et IV), à la perception des couleurs décrite par Newton, aux cordes nerveuses pour l'oreille, à l'harmonie

des fluides et à la respiration. Il s'agit d'établir un lien entre les mouvements du cerveau et ceux de l'âme, le physiologique primant sur le psychologique. Depuis sa jeunesse, Pouilly s'est intéressé à Newton, dont le nom apparaît plusieurs fois ; il a pu confirmer son savoir durant son séjour à Londres, puis grâce à ses relations avec Voltaire<sup>42</sup> et Émilie du Châtelet qu'il a reçus à Reims. Comme le montre la contribution de Bernard Delaunay<sup>43</sup>, Pouilly fit partie d'un réseau newtonien sur lequel il s'appuya pour mener à bien ses projets dans la ville qu'il administrait. Concernant la physiologie, il se réfère à Sanctorius, expérimentateur original et inventif du début du XVII<sup>e</sup> siècle, qui a travaillé sur la perspiration. Dans le chapitre VII, il a recours aux « hypothèses » de Dortous de Mairan sur la « chaîne de cordes à l'unisson » pour expliquer la communication entre les hommes et la sympathie ; il se réfère également aux « fibres du cerveau », avant les progrès initiés par Haller, et à l'anatomie décrite par Winslow sur la pie-mère, tout en reconnaissant qu'on manque encore de preuves et qu'il subsiste une grande part de mystère dans cette physiologie. Pour illustrer les observations qu'on peut faire sur le plaisir, il use plusieurs fois de références à la théorie musicale telle que Rameau la conçoit<sup>44</sup>.

Ainsi la science, et plus particulièrement la physiologie, même sous la forme d'une « légère esquisse de la physique des sentiments<sup>45</sup> », est envisagée dans sa dimension épistémologique<sup>46</sup>. Elle permet d'expliquer, dans le chapitre IX, les goûts différents, donc les sources diverses du plaisir, et de les intégrer aux « lois du sentiment » ; Pouilly revient aux travaux de Newton pour justifier qu'on préfère telle couleur à telle autre ; c'est la nature qui a diversifié les cerveaux ; vient ensuite l'effet des connaissances, de la culture du temps, des passions individuelles, voire des religions. La comparaison avec les animaux permet aussi de préciser ce qu'est le vrai plaisir.

Si le plaisir et la douleur donnent lieu d'abord à une observation physique, le philosophe ne saurait en rester là. Il souhaite donner un sens à ces observations, et pour introduire la place de Dieu « puissance intelligente et bienfaisante » dans sa théorie, il part d'une autre remarque anatomique : « [...] on s'aperçut que la grosseur de chaque muscle était proportionnée à la grosseur de l'os auquel il s'attachait » (chap. X) avec un débat entre les spécialistes et les épicuriens tranché par Galien ; ainsi le charme ou le plaisir résultant de la convenance entre la fin et les moyens, la différenciation des objets et des mouvements annoncent la cause intelligente, donc

une téléologie. La pensée de Pouilly est alors assez proche de ce que Leibniz a écrit sur la théorie du vivant<sup>47</sup>.

Dans la version finale du traité, le thésisme s'est affirmé avec une volonté de concilier l'idée du bonheur et le christianisme dès le premier chapitre, mais sans l'idée d'un Dieu personnel et sans référence au péché originel. Pouilly se déclare contre une religion contraignante, conformément à ce que Vernet nomme une « théologie naturelle ». Ce qui justifie que la réfutation de Bayle occupe une place déterminante dans le chapitre X avec un refus du manichéisme confirmé au chapitre suivant où Pouilly défend l'existence d'un ordre providentiel qui veille sur la nature et sur l'homme : « [...] pour des hommes parfaitement vertueux, l'univers est un temple auguste qu'habite un Dieu bienfaisant qui veut bien leur faire part d'une partie de ses desseins, et étaler à leur yeux les merveilles de sa sagesse<sup>48</sup> » ; cette cause souverainement intelligente et bienfaisante se distingue de la « cause aveugle ». Les agréments ne peuvent alors exister que parce que l'auteur de la nature a eu l'attention de « former les hommes de façon que, malgré l'amour-propre qui les divise, ils sont tous membres d'un même corps<sup>49</sup> ». Ce qui conduit Pouilly à réfuter le panthéisme spinoziste<sup>50</sup> et les causes finales qui mettraient en lumière l'imperfection de Dieu. L'image des deux tonneaux, empruntée à Homère et reprise par Voltaire, est alors appliquée au plaisir et à la douleur : « Une intelligence bienfaisante mêle par portions égales ces deux précieuses liqueurs en faveur de l'homme sage, et les verse incessamment sur lui<sup>51</sup>. » Ainsi la conception chrétienne du bien et du mal paraît conciliable avec l'idée d'un mélange des plaisirs qui seraient accordés à l'homme.

## Une morale du bonheur fondée sur le sentiment

Après avoir mis en lumière les fondements scientifiques de la morale et le fonctionnement des sentiments agréables, Pouilly se concentre sur la morale elle-même en montrant qu'il y a du plaisir à faire ses devoirs envers Dieu, mais en insistant surtout sur les devoirs envers nous-mêmes et envers les autres. Il ne pouvait ignorer l'essai de Fontenelle sur le bonheur qui préconise une tranquillité heureuse dont Claudine Poulouin analyse l'originalité dans ce volume<sup>52</sup>. Il souhaite pour sa part donner à la recherche du bonheur une dimension morale en affirmant une forme d'optimisme puisque « le plaisir naît

du sein même de la vertu<sup>53</sup> » quand on préfère les plaisirs de l'esprit à ceux du corps. La perfection, qui n'est pas la somme des chimères trompeuses dont l'homme se nourrit en croyant avoir l'estime des autres, est donnée comme source du bonheur en accord avec les intentions de l'auteur de la nature. Aussi faut-il se méfier de l'orgueil et de la gloire qui poussent à vouloir « jouir de sa réputation dans le sein même du tombeau<sup>54</sup> ».

Comme le montre l'analyse de Marc André Bernier<sup>55</sup>, Pouilly s'attaque, après Shaftesbury et Hutcheson, et avant Smith et Hume, aux théories qui mettent l'égoïsme au premier plan, notamment à Hobbes et Mandeville<sup>56</sup>, sans ignorer les moralistes du Grand Siècle. Malebranche et Abbadie avaient opposé amour-propre et amour de soi dans un mouvement qui caractérise ensuite les Lumières, mais cette tendance est plus prononcée chez les philosophes anglais et écossais qui condamnent l'égoïsme et le relativisme. À son tour Pouilly dénonce le « trafic d'intérêts » qui serait source de bonheur, reconnaissant tout au plus que l'ambition peut contribuer à une expérience qui affaiblirait la douleur par ses « heureuses diversions<sup>57</sup> ». L'opulence et la grandeur ne sont pas le souverain bien et seul compte un amour-propre bien dirigé par la raison : « C'est être vertueux que de rendre à la beauté des mœurs l'hommage d'amour et de respect qui lui est dû<sup>58</sup> ». La philosophie morale se différencie du stoïcisme et de la croyance des chrétiens malheureux, puisqu'elle n'exclut pas le plaisir. Si elle mérite d'avoir le premier rang face à la richesse, à la volupté et à la santé, c'est pour son rôle actif et modérateur qui permet, en modérant les passions, de concevoir la vie comme la « fête continuelle » évoquée par Salomon<sup>59</sup> ; on songe alors aux « passions calmes » de Hume<sup>60</sup>. La sagesse se définit par la conformité du plaisir avec la conservation de l'être, et si le bonheur consiste à « renfermer ses désirs dans le cercle des besoins réels<sup>61</sup> », il y a cependant une dynamique à l'œuvre dans ce bonheur.

« La nature nous apprend par la voie secrète du sentiment », lit-on au chapitre XIV. Comme dans le domaine de l'esthétique<sup>62</sup>, c'est en effet par l'intermédiaire du sentiment que la morale du bonheur s'impose ; ainsi que l'écrit Pierre Morère, « [...] la notion de sentiment, synthèse de la sensibilité et de la réflexion est une intellectualisation de l'émotion qui permet la communion de l'individu avec autrui par le biais de la sympathie et de la bienveillance<sup>63</sup> ». Contre Hobbes, Pouilly insiste sur le fait que l'homme est fait pour vivre en société, ce qui suppose une éthique de la sociabilité,

développée en particulier dans le chapitre XIII. La bienveillance intervient très tôt dans le volume dont la morale se fonde sur les sentiments « tendres » et le « sens commun », la sympathie étant un principe d'ordre dans la société. D'où l'intérêt de comparer l'égoïsme et la bienveillance, l'amour et la haine. Dès lors les devoirs envers les autres hommes, exposés dans ce même chapitre, permettent de faire le lien avec un principe essentiel de l'Évangile compatible avec la sociabilité, et donc de ne pas le contredire pour l'essentiel, comme cela a été annoncé au premier chapitre. Le traité refuse le péché corrupteur : les chrétiens tristes sont critiqués. Le mot de « maximes » est introduit au chapitre XIII pour montrer à l'homme qu'il peut « devenir le dieu tutélaire de ses semblables » avant de devenir essentiel dans le dernier chapitre, comme si l'auteur composait son propre évangile, la mort et l'espoir de félicité parfaite ayant été traités auparavant dans le chapitre XIV pour ne pas donner à ce sujet le rôle de conclusion. L'amitié, dont Épicure a fait l'apologie, tout comme Cicéron, avait été questionnée par les moralistes. De son côté Gamaches l'avait vue comme une « passion calme et éclairée<sup>64</sup> » et Addison avait aussi sur elle un jugement positif. Pouilly la défend parce qu'elle signifie la douceur entre les hommes. De même l'urbanité avec ses « airs agréables » fait partie de la bonne vie sociale<sup>65</sup>. Pouilly, influencé par l'abbé de Saint-Pierre comme le montre la contribution de Carole Dornier<sup>66</sup>, tend à associer bienveillance et justice qui seraient des mouvements du cœur.

Au-delà de la morale individuelle, la *Théorie* aborde la question politique. D'abord au sujet de l'égalité des richesses préconisée par Aristote, mais non par Mandeville : à la fin du chapitre XIII il est rappelé que l'égalité des richesses et des conditions ferme l'entrée à l'ambition. Les souverains n'échappent pas à la loi morale de l'équité. On peut opposer l'erreur du peuple romain conquérant à la sagesse de peuples obscurs illustrée par Tacite et Machiavel. Pouilly en profite pour souligner les espoirs de la France quand vivait le Dauphin éduqué par Fénelon ; il fait l'éloge de Louis XV tout en donnant un programme pour les rois et tout en évoquant les peuples vertueux (les Chauques, les Indiens, les habitants de la Pennsylvanie, du Paraguay, de la Chine). Pour Pouilly comme pour Fénelon, l'État peut être fondé sur la vertu. Il propose en effet un modèle politique et économique, avec l'équité des lois et des impôts, qui correspond au « beau idéal de la politique<sup>67</sup> », au « gouvernement heureux<sup>68</sup> ». Il prend parti contre les conquêtes en critiquant implicitement

Louis XIV ; le souverain est peut-être « ministre de la divinité », mais il doit différer du conquérant ; le frontispice de Jacques de Sève qui associe justice et plaisirs illustre ces principes. Pouilly pense que les hommes seront plus heureux avec un travail modéré et des sentiments doux, ce que suggère l'image des jours qui « ne sont pas filés d'or ; ils le sont au moins de soie ; c'est un tissu de sentiments doux, où il n'entre ni plaisir vif, ni chagrin amer<sup>69</sup> ».

Le sage existe-t-il ? Il ne faut pas attendre le bonheur d'abord des autres. Ainsi s'affirme une philosophie morale à la portée du plus grand nombre : « elle n'a point de mystère qu'elle ne soit prête de révéler à tous ceux qui sont capables de la réflexion la plus légère<sup>70</sup> ». Elle se veut en tout cas plus accessible que les autres sciences. Il est habile de revenir dans le dernier chapitre sur Platon qui, malgré sa hardiesse, n'a pas « osé former un peuple vertueux par raison<sup>71</sup> », tout en suggérant que la *Théorie des sentiments agréables* propose un modèle ouvert à l'ensemble de la société.

## Une esthétique de l'harmonie

Cette philosophie morale devait-elle s'appuyer sur une réflexion esthétique ? C'est le choix que fit Pouilly dès les premières versions de son ouvrage, sans doute influencé par ses lectures, de Cicéron à Vasari, mais aussi par Gamaches et Crousaz, l'auteur du *Traité du beau*<sup>72</sup>, qui, comme Hutcheson<sup>73</sup>, a insisté sur le modèle de la musique. Dès le premier chapitre du volume, il justifie l'insertion de passages consacrés aux arts en liant éthique et esthétique : les théories de la poésie, de l'éloquence et de la peinture sont « autant de démembrements que la théorie des sentiments peut revendiquer<sup>74</sup> ». Déjà dans les *Réflexions*, il avait insisté sur le style (XXIV, XXV), la proportion (XII), l'imitation (XIII) et avait associé arts visuels et musique (XVI, XVII), en montrant que l'on ressent un sentiment agréable devant ce qui fait sentir la puissance de l'intelligence (XXVIII). L'harmonie étant principe de beauté par l'unité dans la diversité, il convient de définir le plaisir et l'agrément que l'homme peut en espérer. D'emblée, ce plaisir esthétique est lié aux sens comme Du Bos l'a montré ; la beauté se mesure à partir du corps et des émotions. Pouilly refuse que l'amour-propre soit cause de l'admiration de la beauté de l'être, ce qui revient à partager la conception de Hutcheson qui juge la beauté désintéressée. En partant



des sons à propos des fibres de l'oreille, le principe est généralisé à propos des fibres du cerveau, la beauté du corps, de l'esprit et de l'âme étant alors abordée dans le même ensemble.

On connaît l'importance de l'imitation depuis l'Antiquité, mais Pouilly semble se distinguer quelque peu d'Aristote en soulignant le rôle des passions dans son mécanisme. Avec le contraste, sont aussi sources d'agrément les proportions qui s'imposent dans l'architecture comme dans la musique. Dans le long chapitre III est déjà esquissée l'exigence de Cicéron quant à la rhétorique, ce qui conduit à défendre ensuite les trois unités, et à insister sur ce qui encourage le charme de l'illusion. Si le théâtre tragique constitue la référence principale pour l'auteur<sup>75</sup>, ce dernier s'intéresse aussi à l'architecture et à la peinture. Il exalte alors les nations qui ont su assortir les formes du beau dans une juste proportion : l'histoire de Florence en fournit un exemple avec la succession des peintres, de Cimabue à Raphaël. Au théâtre les goûts diffèrent entre Shakespeare et les Sophocles anciens ou modernes, sans compter l'effet des passions comme l'ambition qui habite certains artistes, ou de la religion qui interdit des représentations pourtant agréables dans d'autres cultures.

Quelle que soit l'importance des plaisirs esthétiques, Pouilly souligne qu'on peut en être privé sans douleur : « Ce ne sont point des secours qui soulagent notre indigence ; ce sont des grâces qui nous enrichissent et qui augmentent notre bonheur. Combien de gens les connaissent peu, et jouissent pourtant d'une vie douce<sup>76</sup> ! » Mais la tragédie permet de lier esthétique et morale dans la mesure où le spectateur s'émeut pour l'homme vertueux par une forme d'émotion qui rejoint la bienveillance qui doit s'exercer dans la société ; le traité esquisse même un parallèle entre le sage idéal et le beau idéal : « [...] il est dans la morale ce qu'est dans les arts ce beau idéal dont tous les artistes doivent entreprendre d'approcher, lors même qu'ils ne peuvent espérer d'y atteindre<sup>77</sup> ».

Un sujet récurrent dans la *Théorie* a pris plus de place au fil des corrections : la critique des idées d'Antoine Houdar de La Motte. Le poète et dramaturge, mort en 1731, avait fréquenté le salon de M<sup>me</sup> de Lambert puis celui de M<sup>me</sup> de Tencin aux côtés de Fontenelle qui était un de ses amis, et il passait alors pour l'interprète des Modernes tant au théâtre que pour son adaptation de l'*Iliade*. Ce n'est pas à la querelle d'Homère que pense Pouilly, mais aux théories subversives concernant les trois unités et l'usage de la prose que La Motte exprime dans ses discours sur la tragédie publiés

en 1730<sup>78</sup>. La querelle était née à propos de l'*Cedipe* de Voltaire, pourtant approuvé par La Motte qui composa ensuite sa propre tragédie sur le même sujet ; dans la préface qui accompagne la réédition de sa pièce en 1729, Voltaire réfute les arguments de La Motte et revient sur ses arguments dans un « Discours sur la tragédie » – dédié à Bolingbroke – qui précède *Brutus* en 1730. La Motte avait aussi composé « La libre éloquence », une ode à laquelle avait répondu le marquis de La Faye par l'« Ode en faveur du vers<sup>79</sup> », qui fut suivie d'un commentaire de son adversaire en 1730. Pouilly partage le point de vue de Voltaire ; il s'indigne d'autant plus que le novateur a utilisé le modèle de Fénelon et une lettre que l'archevêque de Cambrai lui avait adressée. Dans les *Réflexions* de 1736, le nom de La Motte n'apparaît pas : l'auteur se contente de souligner l'intérêt de la symétrie des rimes (XXII) et de l'unité d'action (XXV) sans engager de débat. Mais il revient avec insistance dès 1747 sur le rôle joué par La Motte, en nommant cette fois-ci celui qu'on avait tenu pour un hiérarque des lettres. Cela dès le chapitre II, où il refuse de se soumettre à l'autorité de celui qui croyait que ce n'étaient pas les mots, mais les idées qui étaient agréables. Puis au chapitre III à propos de l'unité d'action dans la tragédie<sup>80</sup> : « Ce fameux partisan des Modernes s'est conduit dans l'empire des lettres, à peu près comme les sectaires se sont conduits, il y a deux cents ans dans l'Europe. [...] Il a dans l'ardeur de son zèle brisé des tableaux qui méritaient nos respects, a combattu des dogmes consacrés, et en a fait revivre de flétris. [...] Heureusement l'Église ni l'État n'ont rien à craindre de cette prétendue réforme ; et il n'en doit sortir que des guerres innocentes, qui souvent valent mieux que la paix<sup>81</sup> ». Le ton n'est pas celui de l'agressivité personnelle, mais le jugement n'en est pas moins négatif<sup>82</sup>. Dans l'« Éclaircissement sur l'harmonie du style », l'auteur ajoute un développement pour examiner une idée de La Motte qui condamnait l'interdiction de l'usage des mesures de la poésie dans la prose<sup>83</sup>, soutenue à la suite d'Aristote par Cicéron et par Quintilien. Mais Pouilly, tout en défendant cette règle, nuance son jugement en reconnaissant que l'harmonie de la versification n'est pas si supérieure à celle de la prose pour qu'on ne puisse renoncer à utiliser une expression versifiée si elle plaît. Il défend donc une position classique tout en la nuancant.

L'esthétique du traité se concentre en effet dans cet « Éclaircissement sur l'harmonie du style<sup>84</sup> » qui présente une réhabilitation de la rhétorique tenue par certains pour un art menteur et manipulateur<sup>85</sup>,

loin des vrais sentiments agréables. Platon, pour qui l'art oratoire reposait sur la psychologie dans le *Phèdre*, l'avait pourtant suspecté dans le même ouvrage. C'est en se fondant essentiellement sur les deux traités de Cicéron, *De oratore* et *Orator*, que Pouilly organise son argumentation, tout en l'actualisant par des exemples contemporains. Ce développement n'est pas sans rapport avec le reste du traité dans la mesure où, comme Cicéron, il établit un lien entre la rhétorique et la philosophie qui englobe la physique, la science des mœurs et l'harmonie. Sans avoir les mêmes responsabilités que l'orateur latin, Pouilly avait un rôle politique à Reims : l'édition posthume du chanoine de Saulx contient deux discours prononcés en 1748 et 1750<sup>86</sup>. En outre l'éloquence était considérée comme une « vertu » par Cicéron qui pour remuer l'auditeur donnait un rôle essentiel au « plaisir de l'oreille »<sup>87</sup> ; aussi s'était-il arrêté, dans une vision naturaliste du discours, sur la période et sur les cadences qui donnent un contenu rythmique à la prose. Pouilly prolonge ce point de vue en encourageant une valorisation de la prose littéraire que soutient aussi Vauvenargues<sup>88</sup>.

Pour ce faire, il renvoie aux ouvrages de l'abbé d'Olivet et de l'abbé Batteux, des contemporains qu'il connaît et qui, après Fénelon<sup>89</sup> et Crousaz, ont donné de l'importance à l'éloquence. Cet art de plaire repose sur une règle : mettre les idées les plus intéressantes à la fin de la période en tenant compte de la longueur des mots pour privilégier l'harmonie, source d'agrément. Qu'il s'agisse de prédication ou de discours politique, il faut que se forme un « concert également enchanteur, pour l'oreille et pour l'esprit<sup>90</sup> ». La versification et la musique sont ainsi rapprochées pour justifier l'agrément que la nature a attaché aux rapports de symétrie ou de gradation, et ainsi la prose semble se prêter à la mise en œuvre d'une harmonie plus variée que la poésie. Cette affirmation paraît fort novatrice lorsqu'on pense à la prose de Jean-Jacques Rousseau ou à celle de Flaubert. Du reste le style de la *Théorie des sentiments agréables* recherche la clarté et la grâce, ce que plusieurs critiques ont remarqué au moment de la publication.

Le traité de Pouilly incarne-t-il les idées d'une « génération souriante<sup>91</sup> » ? Oui, si l'on pense que l'auteur de la *Théorie des sentiments agréables*, en soulignant la variété des solutions trouvées par les hommes, a démontré que « de tous les arts, il n'en est point de plus important que celui de se rendre heureux<sup>92</sup> ». S'il a

réussi à donner un sens moral à l'expérience du plaisir et à réhabiliter les passions dans un eudémonisme raisonnable, il l'a fait en rassemblant tous les arguments qui pouvaient persuader un lectorat assez large, depuis les spécialistes ouverts aux sciences et à la métaphysique, jusqu'aux lettrés qui trouvaient dans son ouvrage la synthèse des courants de pensée alors à la mode. Ce traité se situe à la confluence de plusieurs méthodes pour aborder des questions devenues essentielles dans les années 1740-1750. On pourra toujours se poser la question de son influence possible sur Hume ou sur Duclos, voire sur Émilie du Châtelet<sup>93</sup>. Il n'en reste pas moins que l'*Encyclopédie* s'est référée ouvertement à la *Théorie des sentiments agréables* dans les articles « Manichéisme », « Passions » et « Plaisir »<sup>94</sup>. Diderot, qui a traduit et annoté Shaftesbury, a dialogué d'une certaine façon avec Pouilly en reprenant un passage politique pour en changer l'orientation dans l'*Histoire des deux Indes*<sup>95</sup> et en commentant *Le Temple du bonheur*<sup>96</sup>. Ces échos prouvent que le traité est alors devenu incontournable. Toute l'habileté de son auteur fut de réussir à constituer un ensemble cohérent et stimulant ; comme l'a écrit l'abbé Raynal : « [...] c'est presque l'histoire du cœur humain. La plupart des autres écrivains ne nous en ont donné que le roman<sup>97</sup> ». Gageons que les lecteurs modernes trouveront du plaisir à redécouvrir cette histoire.

Françoise GEVREY

## NOTES

- 1 Voltaire demande à Berger de lui envoyer le recueil à Cirey en avril 1736, *Correspondance*, éd. Besterman, Paris, Gallimard, « Bibl. de la Pléiade », t. I, 1977, p. 768 ; le *Mercur de France* écrit aussi : « Ce livre est extrêmement recherché » (mai 1736, p. 922, [ark:/12148/bpt6k635279x](https://doi.org/10.35562/pfl.227)).
- 2 *Théorie des sentiments agréables*, édition de 1747, Préface, p. VI. Nous utilisons ensuite l'abréviation *Théorie* dans les notes.
- 3 Au Roy, *supra*, p. 22.
- 4 Pour une analyse détaillée des premiers états du texte, voir la contribution de Miguel Benítez, *infra*, p. 189.
- 5 Voir Marie-Claire Planche-Touron, « Jacques de Sève, illustrateur de Racine », *Dix-huitième siècle*, n° 37, 2005, p. 513-535 ([halshs-02342406](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02342406)). Étienne Fessard, le graveur, fut membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture.
- 6 Sur Thémiseul de Saint-Hyacinthe on se reportera à l'étude d'Élisabeth Carayol, *Thémiseul de Saint-Hyacinthe 1684-1746*, Oxford, SVEC, 1984 ; à la notice d'Aurélia Gaillard à propos du *Prince Titi*, Paris, H. Champion, « Bibliothèque des génies et des fées », n° II, 2018, p. 701-712 ; ainsi qu'à l'article d'Alexis Lévrier, « Thémiseul de Saint-Hyacinthe journaliste : les chefs-d'œuvre collectifs d'un inconnu », *University of Toronto Quaterly*, vol. 89, n° 4, 2020, p. 693-710.
- 7 Lettre à Berger du 16 février 1739, *Correspondance*, éd. Besterman, Paris, Gallimard, « Bibl. de la Pléiade », 1977, t. II, p. 101 ; lettre à Louis-Jean Levesque de Pouilly, 27 février 1739, p. 125-126.
- 8 Voir à ce sujet Nadège Landon, « Saint-Hyacinthe, auteur-compileur du *Recueil de divers écrits* (1736) », *Pratiques et formes littéraires 16-18, Cahiers du Gadges*, n° 17, 2020 ([doi:10.35562/pfl.227](https://doi.org/10.35562/pfl.227)).
- 9 Bolingbroke écrit en juin 1724 à l'abbé d'Alary : « [...] le Pouilly et moi menons une vie qui vaut bien les vôtres. Nous lisons, nous méditons, et nous parlons ensemble de ce que nous avons lu ou médité » (*Lettres historiques, politiques* [...]), Paris, Dentu, 1808, t. II, p. 238-239, [ark:/12148/bpt6k63367231](https://doi.org/10.35562/pfl.227). M. Benítez estime que l'influence de d'Aguesseau fut sans aucun doute plus déterminante. On n'a pas de trace d'échanges de Pouilly avec son ami anglais sur ces *Réflexions* : seule reste la substance de lettres écrites par Bolingbroke en 1720 (*The Philosophical Works of the Late Right Honorable Henry St John, Lord Viscount Bolingbroke*, « Letters to M. de Pouilly » [vers 1720], Londres, D. Mallet, 1754, t. V, p. 217-311) et des écrits plus tardifs de ce dernier sur la philosophie et la morale qui rencontrent les sujets abordés par Pouilly.
- 10 Voir Miguel Benítez, *infra*, p. 205 *sq.*, et Jean-Vincent Genet, *Une famille rémoise au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Imprimerie coopérative de Reims, 1881, p. 58-60 et p. 69-72 ([ark:/12148/bpt6k5724477d](https://doi.org/10.35562/pfl.227)).
- 11 *Lettres inédites du chevalier d'Aguesseau*, éd. Rives, Paris, 1853, t. I, « À Racine le fils », p. 272-273 ([ark:/12148/bpt6k204712r](https://doi.org/10.35562/pfl.227)).
- 12 *Ibid.*, p. 326.
- 13 Cote : 866-1538 n° 917. Voir les clichés *supra*, p. 113 *sq.*
- 14 *Théorie*, Genève, Barrillot, 1747, Préface, p. III.
- 15 Le terme a été employé par Spinoza dans l'*Éthique*. Descartes a aussi adopté la numérotation des articles dans les *Principes de la philosophie* et dans *Les Passions de l'âme*.
- 16 On relève cinq notes au total : une à propos de l'amour-propre et de la réputation, une qui renvoie à Gamaches à propos des expressions brillantes, une pour Homère, une pour Tacite, une pour Machiavel.

- 17 Sur Gauffecourt, voir Guillaume Joly, *Un contemporain des Lumières : J. V. Capronnier de Gauffecourt*, Mémoire de master, Lyon, ENSSIB, 2012 ([hdl:20.500.12424/1307316](https://hdl.handle.net/20.500.12424/1307316)).
- 18 Jacob Vernet est alors l'auteur du *Traité de la vérité de la religion chrétienne* dont la publication s'échelonne entre 1730 et 1787 ; il est aussi un lecteur enthousiaste de l'*Esprit des Lois* de Montesquieu.
- 19 Voir les cliclés, *supra*, [p. 113 sq.](#)
- 20 L'expression est de Fontenelle, « Éloge du P. Malebranche », *Œuvres complètes*, Paris, Belin, 1818, t. I, p. 205.
- 21 *Théorie*, *supra*, [p. 32.](#)
- 22 *Réflexions*, *supra*, [p. 147.](#)
- 23 *Ibid.*, *supra*, [p. 132.](#)
- 24 *Théorie*, *supra*, [p. 31.](#)
- 25 *Ibid.*, chap. X, *supra*, [p. 71.](#)
- 26 *Ibid.*, *supra*, [p. 71.](#)
- 27 *Ibid.*, chap. XIV, *supra*, [p. 90.](#)
- 28 *Ibid.*, [p. 91.](#)
- 29 Variantes, *supra*, [p. 130.](#)
- 30 *Théorie*, chap. X, *supra*, [p. 72.](#)
- 31 *Ibid.*, chap. XVI, *supra*, [p. 98.](#)
- 32 À Marie-Louise Denis, 29 septembre 1749, *Correspondance*, éd. cit., t. III, p. 112. Voir notre article « Levesque de Pouilly, un "vrai philosophe qui a le cœur tendre" », *La Lettre clandestine*, n° 28 (« Pensées secrètes des académiciens. Fontenelle et ses confrères »), 2020, p. 81-93.
- 33 *Théorie*, chap. XV, *supra*, [p. 96.](#)
- 34 « Ainsi, malgré sa vie plus que philosophique et très chrétienne, il se trouva le protecteur des plaisirs », *Éloge du P. Malebranche*, *op. cit.*, p. 209. Pour Malebranche le plaisir est un moteur déterminant : « Notre esprit devient, pour ainsi dire, mobile par le plaisir, comme une boule par sa rondeur ; et parce qu'il n'est jamais sans impression vers le bien, il se met incontinent en mouvement vers l'objet qui cause ou semble causer ce plaisir. » (*XIV<sup>e</sup> Éclaircissement sur La Recherche de la vérité*, *Œuvres*, éd. G. Rodis-Lewis, Paris, Gallimard, « Bibl. de la Pléiade », 1977, t. I, p. 965).
- 35 Voir Angela Ferraro, *La Réception de Malebranche en France au XVIII<sup>e</sup> siècle. Métaphysique et épistémologie*, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 88-89.
- 36 Après Crousaz auteur de l'*Examen du pyrrhonisme* paru en 1734.
- 37 Dans sa lettre à l'abbé d'Alary, Bolingbroke écrit à propos de ce dont il parle avec Pouilly : « La physique nous occupe un peu ; mais c'est la physique qui est fondée sur des observations et sur des expériences, et qui est cultivée par la géométrie. La métaphysique même, mon cher abbé, prend une partie de notre temps ; mais c'est la métaphysique qui est fondée sur des idées claires et déterminées » (à d'Alary, *op. cit.*, p. 238-239).
- 38 John Locke, *Essai philosophique concernant l'entendement humain*, l. II, chap. XX. Vauvenargues se fonde aussi sur l'analyse de Locke pour définir les passions (*Introduction à la connaissance de l'esprit humain* [1746], éd. J. Dagen, Paris, Garnier Flammarion, 1981, l. II, p. 83).
- 39 Voir à ce sujet Émile Audra, *L'Influence française dans l'œuvre de Pope*, Paris, H. Champion, 1931 et Alessandro Zanconato, *La Dispute du fatalisme en France (1730-1760)*, Fasano, Schena / Paris, PUPS, 2004.

- 40 John Locke, *Essai philosophique concernant l'entendement humain*, l. IV, chap. 3, &18 et chap. 12, &8. Descartes avait aussi usé de la méthode des géomètres pour exposer sa philosophie.
- 41 *Théorie*, chap. I, *supra*, [p. 29](#).
- 42 Les *Lettres philosophiques* datent de 1734, le Cinquième Discours *Sur la nature du plaisir* de 1737.
- 43 Voir *infra*, [p. 271](#).
- 44 Voir Sylvie Bouissou, *Jean-Philippe Rameau*, Paris, Fayard, 2014, chap. XXIII « Le corps sonore comme modèle des sciences ».
- 45 *Théorie*, chap. VII, *supra*, [p. 62](#).
- 46 Centrée sur l'observation, elle renforce le sens critique dont l'auteur avait fait preuve à l'égard de l'Histoire « remplie de fictions », tout en se prononçant pour « la simplicité du vrai » dans ses travaux pour l'Académie des inscriptions et belles lettres.
- 47 Voir François Duchesneau, *La Physiologie des Lumières. Empirisme, modèles, théories*, Paris, Classiques Garnier, 2012, p. 117-119.
- 48 *Théorie*, chap. XI, *supra*, [p. 76](#).
- 49 *Ibid.*, chap. VII, [p. 59](#).
- 50 Spinoza écrit dans l'*Éthique* : « J'ai expliqué [...] la nature de Dieu et ses propriétés, savoir : qu'il existe nécessairement ; qu'il est unique ; qu'il est et agit par la seule nécessité de sa nature ; qu'il est la cause libre de toutes choses et en quelle manière il l'est ; que tout est en Dieu et dépend de lui de telle sorte que rien ne peut être conçu sans lui ; enfin que tout a été prédéterminé par Dieu, non certes par la liberté de la volonté, autrement dit par un bon plaisir absolu, mais par la nature absolue de Dieu, c'est-à-dire sa puissance infinie » (éd. Ch. Appuhn, Paris, GF, 1965, Prop. XXXVI, Appendice, p. 61).
- 51 *Théorie*, chap. XII, *supra*, [p. 82](#).
- 52 Voir *infra*, [p. 231](#).
- 53 *Théorie*, chap. XII, *supra*, [p. 77](#).
- 54 *Ibid.*, chap. VI, *supra*, [p. 57](#).
- 55 Voir *infra*, [p. 253](#).
- 56 Hobbes *Léviathan*, I, XIV-XV ; Mandeville, *Recherche sur l'origine de la vertu morale* (supplément à la *Fable des abeilles*).
- 57 *Théorie*, chap. XII, *supra*, [p. 83](#).
- 58 *Ibid.*, chap. V, *supra*, [p. 52](#).
- 59 *Ibid.*, chap. XIV, *supra*, [p. 89](#).
- 60 Voir John Spink, « Lévésque de Pouilly et David Hume : “bienveillance” et “justice”, “sentiments agréables” et “calm passions” », *Revue de Littérature comparée*, vol. 56, n° 2, avril-juin 1982, p. 157-175
- 61 *Théorie*, chap. XII, *supra*, [p. 82](#).
- 62 Voir Marivaux à propos du « sublime de sentiment », *Pensées sur différents sujets parues dans le Mercure de 1719*, *Journaux et œuvres diverses*, éd. F. Deloffre et M. Gilot, Paris, Classiques Garnier, 2001, p. 59.
- 63 Pierre Morère, « Addison et Steele : Éthique, esthétique et sentiment dans *The Spectator* », *XVII-XVIII, Revue de la société d'études anglo-américaines des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, n° 50, 2000, p. 323 ([doi:10.3406/xvii.2000.1493](https://doi.org/10.3406/xvii.2000.1493)).
- 64 Étienne-Simon de Gamaches, *Système du cœur, ou la connaissance du cœur humain*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Brunet, 1708, p. 9 ; Gamaches dans sa préface rattache la pratique de la vertu au plaisir.
- 65 Sur l'urbanité, voir Marc André Bernier, *infra*, [p. 263](#).

- 66 Voir Carole Dornier, *infra*, p. 215, ainsi que l'article de Benoît Walraevens « Castel de Saint-Pierre, critique utilitariste de Mandeville », *Dix-huitième siècle*, n° 52, 2020, p. 471-491 ([doi:10.3917/dhs.052.0471](https://doi.org/10.3917/dhs.052.0471)). La proposition XLII de 1736 donnait la justice pour une branche particulière de la bienveillance ; sur ce point Hume se différenciera en considérant que la justice est une passion artificielle qui relève de l'utilité publique.
- 67 *Théorie*, chap. XIV, *supra*, p. 96.
- 68 *Id.*
- 69 *Ibid.*, chap. XV, *supra*, p. 97.
- 70 *Ibid.*, chap. XVI, *supra*, p. 100.
- 71 *Ibid.*, *supra*, p. 98.
- 72 Jean-Pierre de Crousaz, *Traité du beau*, Amsterdam, François L'Honoré, 1715 ([ark:/12148/bpt6k1510777m](https://ark:/12148/bpt6k1510777m)).
- 73 *De la beauté, de l'ordre, de l'harmonie et du dessein*, dans *Recherche sur l'origine de nos idées de la beauté et de la vertu*, éd. A.-D. Balmès, Paris, Vrin, 2015, section II, p. 80-81 pour l'harmonie, et section VI, p. 127. Du Bos a également accordé de l'importance à la musique, *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture*, préface de D. Désirat, Paris, ENSBA, 2015, I, section 45, p. 243-252.
- 74 *Théorie*, chap. I, *supra*, p. 30.
- 75 Le chancelier d'Aguesseau s'est intéressé au sujet en écrivant à Fresnes entre 1722 et 1727 des Remarques sur le *Discours qui a pour titre « De l'imitation par rapport à la tragédie »* : il insiste sur la « jouissance de la vérité » plus que sur l'imitation.
- 76 *Théorie*, chap. X, *supra*, p. 70.
- 77 *Ibid.*, chap. XIV, *supra*, p. 90.
- 78 Voir à ce sujet la notice générale dans Houdar de La Motte, *Textes critiques. Les raisons du sentiment*, F. Gevrey et B. Guion (dir.), Paris, H. Champion, 2002, p. 491-517.
- 79 « Et la règle qui semble austère / N'est qu'un art plus certain de plaire, / Inséparable des beaux vers » (Jean-François Leriget, marquis de La Faye, *Ode en faveur des vers*, publiée dans *Ceuvres de théâtre de M. de La Motte*, Paris, G. Dupuis, 1730, t. II, [ark:/12148/bpt6k108784t](https://ark:/12148/bpt6k108784t)).
- 80 Sur les unités voir le Premier Discours de La Motte à propos des *Macchabées*, *Textes critiques, op. cit.*, p. 545-571.
- 81 *Théorie*, chap. III, *supra*, p. 42.
- 82 Vauvenargues écrit : « Il n'y a point de poète en prose ; mais il y a plus de poésie dans Bossuet que dans tous les poèmes de La Motte » (*Réflexions et Maximes*, dans *Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, éd. cit., p. 305) ; Marmontel souligne aussi que La Motte n'a pas senti la dureté d'un vers (article « Harmonie du style », dans *Éléments de littérature*, éd. S. Le Ménahèze, Paris, Desjonquères, 2005, p. 595).
- 83 Voir « Sur l'ode de M. de La Faye », dans Houdar de La Motte, *Textes critiques, op. cit.*, p. 725.
- 84 Le terme d'« éclaircissement » a été employé par Malebranche pour revenir sur certains points de *La Recherche de la vérité*. Pouilly préciserait pour sa part ce qu'il a esquissé à propos du style au chapitre III.
- 85 Sur ce discrédit de la rhétorique, voir l'introduction de Patrice Soler dans *Cicéron, Quintilien, saint Augustin. L'invention de l'Orateur*, Paris, Gallimard, 2021.
- 86 *Théorie des sentiments agréables*, 5<sup>e</sup> éd., Paris, Debure, 1774, p. 311-335.



- 87 *De oratore*, III, 53-57, *Orator*, 159, 168-178. Aristote a souligné la dimension phonique du langage dans la *Rhétorique*, III, 1412b.
- 88 « [L'éloquence] donne la vie à tout ; dans les sciences, dans les affaires, dans la conversation, dans la composition, dans la recherche même des plaisirs, rien ne peut réussir sans elle. » (*Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, éd. cit., p. 75).
- 89 *Dialogues sur l'éloquence* (1718). Bernard Lamy avait souligné l'importance des passions et des sons dans *La Rhétorique ou l'art de parler* (1688).
- 90 *Théorie*, supra, p. 106.
- 91 L'expression est de Corrado Rosso, « Levesque de Pouilly teorico del "bonheur" », dans *Moralisti del « bonheur »*, Turin, Edizioni di « Filosofia », 1954, p. 31.
- 92 *Théorie*, chap. I, supra, p. 30.
- 93 Dans son *Discours sur le bonheur*, composé vers 1747 après la séparation d'avec Voltaire, et par ailleurs plus proche du matérialisme que le traité de Pouilly, Émilie du Châtelet écrit : « [...] nous n'avons rien à faire en ce monde qu'à nous y procurer des sensations et des sentiments agréables », Paris, Rivages Poche, 2014, p. 34.
- 94 Ces trois articles sont anonymes ; le premier dit à propos de la discussion de Bayle : « L'auteur de la Théorie des sentiments agréables a répondu parfaitement bien à cette objection » ; dans le second, à la fin de la première partie, on lit : « Jusqu'ici nous avons trop fait d'usage d'un petit mais excellent ouvrage, sur la Théorie des sentiments agréables, pour ne pas lui rendre toute la justice qu'il mérite. » Le troisième constitue un résumé construit à partir de citations textuelles qui ont pu conduire l'éditeur de 1774 à souligner que les auteurs de l'*Encyclopédie* « en ont copié mot à mot une foule de phrases » sans citer leur source (éd. Debure, Avertissement, p. xj et xij) ; voir à ce sujet Corrado Rosso, *Moralisti del « bonheur »*, op. cit., p. 40-41.
- 95 Voir Gianluigi Goggi, « Diderot e Levesque de Pouilly : da *Le Pour et le contre sur la postérité* all' *Histoire des deux Indes* », dans *La Quête du bonheur et l'expression de la douleur dans la littérature et la pensée françaises : Mélanges offerts à Corrado Rosso*, éd. P. Vecchi et al., Genève, Droz, 1996, p. 439-460.
- 96 Voir Robert Mauzi, « Les rapports du bonheur et de la vertu dans l'œuvre de Diderot », *CAIEF*, n° 13, 1961, p. 255-268 ([doi:10.3406/caief.1961.2202](https://doi.org/10.3406/caief.1961.2202)).
- 97 *Nouvelles littéraires*, 1747 dans *Correspondance littéraire, philosophique et critique*, éd. M. Tourneux, Paris, Garnier Frères, 1877, t. I, p. 76.